



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Normandie**

Commission Régionale de la Forêt et du Bois

22 avril 2021

**Direction Agriculture
et Ressources Marines**



**RÉGION
NORMANDIE**

Ordre du jour

1. Introduction et approbation du compte rendu de la CRFB du 15 octobre 2020
2. Plan d'actions du Programme régional de la forêt et du bois : retours de la CRFB sur les fiches actions (*DRAAF*)
3. Point sur l'activité de FIBOIS Normandie (*FIBOIS Normandie*)
4. Statistique forestière - enquête annuelle de branche (EAB EXFSRI) (*DRAAF*)
5. Aides financières forêt-bois (*Région Normandie - DRAAF*)
6. Révision de l'arrêté sur les matériels forestiers de reproduction (MFR) (*DRAAF*)
7. Présentation du Contrat d'Objectifs (COB) de la Région Normandie (*Région Normandie*)
8. Période 2023-2027 – Réflexions régionales dont celle du Plan Stratégique Régional (*Région Normandie*)
9. Points divers

2. Programme Régional de la Forêt et du Bois

- Retours de la CRFB sur les fiches actions

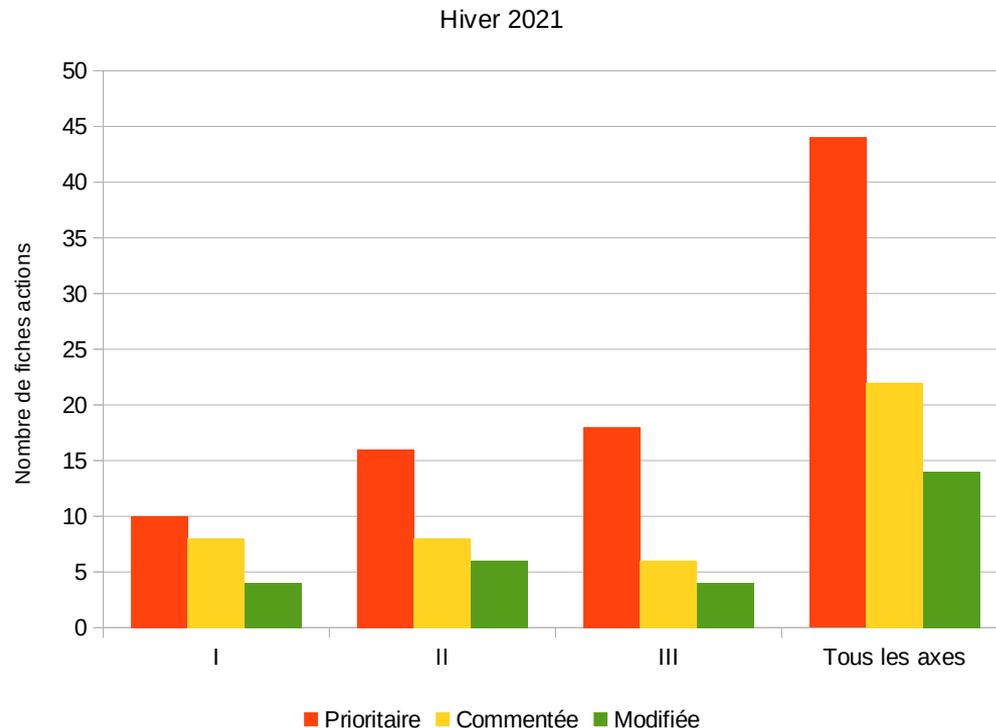
Retours des membres de la CRFB sur les fiches actions du PRFB

- Mise à disposition des 44 fiches rédigées (plan d'action 2021 – 2023) par voie électronique pendant 1 mois (février 2021)
- Élaboration d'un questionnaire en ligne (disponible 2ème quinzaine de février)
- Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse

Résultats quantitatifs

- 2 membres ont répondu sur les 47 membres
- La moitié des fiches a été commentée
- 2 fiches sur 3 ont été amendées
- Légère variation des proportions selon selon l'axe concerné

Contribution des membres de la CRFB aux fiches actions du PRFB



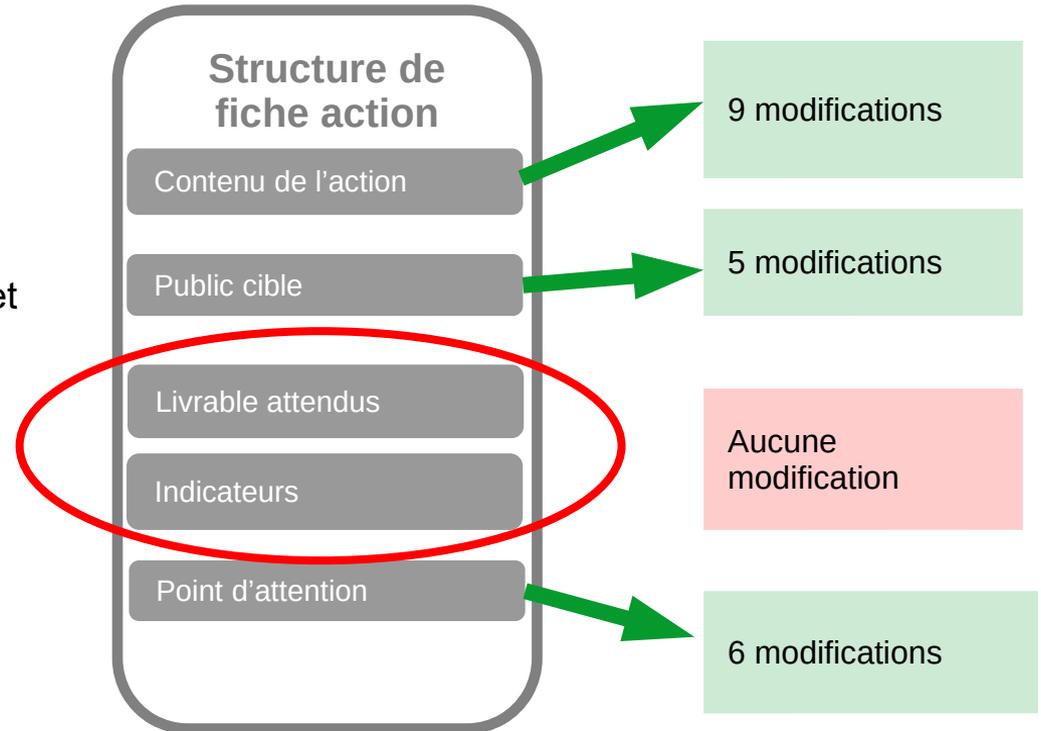
Retours des membres de la CRFB sur les fiches actions du PRFB

Résultats qualitatifs

- (Quelques exemples de fiches modifiées)

Synthèse

- Un effort d'appropriation par les membres de la CRFB
- Des commentaires pertinents au regard du sujet de la fiche (pas de hors-sujet)
- Pas de remise en question des fiches
- Des modifications utiles et constructives



3. Point sur l'activité de FIBOIS Normandie



Commission Régionale Forêt Bois

POINT SUR L'ACTIVITE DE FIBOIS NORMANDIE

22 Avril 2021



FIBOIS
NORMANDIE

2020 : une activité réduite

- Coordination du projet interrégional PROBOIS : développement d'un nouveau produit et expérimentation sur le transport fluvial
- Communication :
 - présence sur deux salons : salon des métiers et de l'orientation, salon de l'économie circulaire
 - 4 newsletter "brèves du bois" + 10 bulletins ponctuels (notamment Covid)
- Crise sanitaire du printemps :
 - 12 800 masques distribués à 24 entreprises
 - veille et relais d'informations : 4 enquêtes, 5 articles dont une carte interactive
- Appui aux entreprises d'exploitation forestière et de travaux sylvicoles et organisation de journées techniques
 - 3 réunions
- Promotion du bois bûche et des professionnels du secteur à travers l'animation de la marque « Normandie Bois Bûche » -
 - Refonte du site internet <https://www.normandieboisbuche.fr/>
 - Evènement sur le bois bûche en lien avec Biomasse Normandie le 26/09/2020
- Prescription Bois : COB Pays d'Auge, CASE, PNCB
 - 4 réunions
 - 20+ professionnels rencontrés
 - 10 projets aidés
- Préparation du COB n°2 avec le CRPF et l'URCOFOR

Mai 2020 : mise en place d'une nouvelle gouvernance provisoire pour un nouveau départ

- A l'initiative de Christophe KÜNKEL, un conseil d'administration provisoire est mis en place le 28 mai 2020.
- Ses objectifs :
 - Fédérer le réseau des professionnels de toute la filière,
 - Dynamiser la mobilisation des bois issus des forêts normandes, leur utilisation et leur transformation par les entreprises de la région,
 - Promouvoir et prescrire le bois dans la construction,
 - Soutenir la dynamique du bois énergie,
 - Promouvoir les métiers de la filière.
- Sa feuille de route :
 - Engager le renouvellement de la direction
 - Reprendre en main la gestion de l'association
 - Préparer la reprise d'une activité normale et de nouveaux projets
 - Reconstituer l'équipe et remobiliser les adhérents



Novembre-décembre 2020 : ProfessionsBois devient FIBOIS Normandie

L'assemblée générale :

- Confirme sa confiance à la nouvelle équipe constituée pour relancer l'interprofession
- Matérialise sa volonté de donner un nouvel élan à l'interprofession par une adaptation des statuts :
 - ✓ Refonte de la composition des collèges de l'interprofession afin de mieux y faire participer l'ensemble des parties prenantes de la filière,
 - ✓ Transformation de ProfessionsBois en FIBOIS Normandie. Ce changement marque la volonté de fédérer notre filière sous une bannière commune pour tous les acteurs des cinq départements normands. La Normandie rejoint ainsi le mouvement qui conduit les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois française à adopter la dénomination commune «FIBOIS».



La gouvernance de FIBOIS Normandie



PRÉSIDENT

- **Christophe Künkel**, Président de Künkel SAS

VICE-PRÉSIDENTS

- **Jean-François de Caffarelli**, Représentant de Fransylva Orne, syndicat de l'Orne des forestiers privés
- **Joël Lefebvre**, Dirigeant du Groupe Lefebvre, président de la Fédération Nationale du Bois Normandie
- **Jean-Louis Linarès**, Dirigeant de BESB -Bureau d'Etude Structure Bois
- **Stéphane Renaux**, Proviseur du Lycée des métiers du bois et de l'écoconstruction d'Envermeu

SECRÉTAIRE

François Heutte, Directeur de l'agence Normandie – Ile-de-France – Eure-et-Loire de la coopérative forestière Alliance Forêts Bois

SECRÉTAIRE-ADJOINT

- **Jean-Pierre Duval**, Dirigeant de SGEb, exploitation forestière

TRÉSORIÈRE

- **Valérie Parrington**, Architecte, Veraligne Architecture

TRÉSORIER-ADJOINT

- **Antoine Couka**, Directeur de l'agence régionale Haute-Normandie de l'Office National des Forêts

ET 17 AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REPARTIS EN 4 COLLEGES.



Le plan d'actions de la nouvelle gouvernance

- Mise en place d'une **direction de transition** confiée à Nicolas VISIER, directeur d'Atlanbois, avec pour missions :
 - ✓ Accompagnement du président et du bureau pour la remise en route de l'Interprofession et pour la mise en œuvre de la stratégie.
 - ✓ Accompagnement à la finalisation du COB n°2 avec la Région Normandie
 - ✓ Suivi administratif et financier
 - ✓ Définition de l'équipe type, des missions et des postes - Aide aux recrutements
- Recrutement d'une nouvelle équipe
- Conduite d'une réflexion interne sur le programme d'activités de FIBOIS Normandie (4 groupes de travail)

Les recrutements programmés

Directrice	Arrivée le 10 mai 2021
Chargé(e) de mission amont	1 ^{er} juillet 2021
Prescripteur : Yves Mascart	En poste
Prescripteur(trice) 2	1 ^{er} septembre 2021
Chargé(e) de COM	1er juillet 2021
Assistant(e)	1er octobre 2021
Chargé(e) de mission sur 1 an : Observatoire de la filière et commission Appro - ADEVBOIS	
<i>Chargé(e) de mission sur 2 ans : Bois Bûche – Région Normandie</i>	

Le programme d'activité de FIBOIS Normandie

Synthèse des groupes de travail



Synthèse des groupes de travail

Les enjeux à traiter en priorité

- Refaire de l'interprofession **un lieu d'échanges, de dialogue et de synthèse** entre les acteurs de la filière
- S'investir sur la **formation** qui est un enjeu essentiel pour les entreprises de la filière
- Mettre en valeur des **entreprises** de la filière
- **Accompagner** les entreprises de la filière
- **Communiquer** sur la gestion forestière, le bois et le développement durable
- Améliorer les connaissances et **l'information des sylviculteurs**
- Travailler le sujet de l'utilisation **du bois local** et la question de la **marque Normandie** posée par la Région
- Permettre à toute la filière de répondre au défi que constitue l'application de la **RE 2020** (intensifier l'action de **prescription construction**, créer une **culture commune** des acteurs de la construction autour des éco-matériaux, parfaire la connaissance des **compétences et des entreprises** de la Région en matière de construction bois)
- Répondre aux besoins actuels et futurs de **main d'œuvre** liés au développement de l'utilisation du bois dans la construction

- **L'interprofession lieu de dialogue, d'échanges et de synthèse entre les acteurs de la filière**
- **Relancer la commission approvisionnement** en fonctionnant sur des données documentées et objectives par la mise en place de l'observatoire de la filière dans le cadre du dispositif ADEVBOIS et en s'assurant de la participation de tous les acteurs centraux
- Accompagner les entreprises de la filière :
 - ✓ Proposer des **actions de formation collectives** adaptées aux besoins prioritaires -et non satisfaits par ailleurs
 - ✓ Mener une étude opérationnelle de la faisabilité et des conditions de **mise en place de prestations individuelles ou collectives payantes**
 - ✓ **Accompagner les entreprises d'exploitation forestière et de travaux sylvicoles**, et de faire remonter leurs besoins en équipement (lien avec le matériel éligible pour les aides FEADER post-2022). (COB 2021-2022), ainsi qu'une étude de la profession (moyens humains et matériels)
 - ✓ Reprendre l'animation de la marque **Normandie Bois Bûche** : faire monter en compétence les entreprises du bois bûche et de communiquer auprès du consommateur

Les propositions d'actions

- Répondre aux enjeux de la formation et de l'emploi dans la filière :
 - ✓ **Identifier la demande des entreprises secteur par secteur et les besoins pour remplacer les sortants**
 - ✓ Mettre en place un **observatoire des métiers en tension**
 - ✓ Créer un « **jobboard** » ou une **bourse de l'emploi pour la filière**
- Permettre à la filière normande de répondre à l'augmentation de la demande de construction bois
 - ✓ Renforcer le rôle de FIBOIS Normandie comme **observatoire de la construction bois en Normandie**
 - ✓ **Rassurer les maîtres d'ouvrage publics et privés** sur la capacité de la filière régionale à être suffisamment structurée pour assurer la mise en œuvre de leurs projets de constructions bois.
 - ✓ Travailler sur la **rénovation énergétique**
 - ✓ Développer un **plan d'action commun avec l'ARPE sur le sujet des éco-matériaux**
 - ✓ Mettre en place une **collaboration entre l'Ecole Supérieure d'Architecture de Normandie et Fibois**
 - ✓ Etre présents sur dossier du **projet du Campus CLIN – Lycée de Bourg Achard** initié par la Région
 - ✓ Travailler sur le **marché des bâtiments agricoles** notamment d'élevage en lien avec les chambres d'agriculture.

Les propositions d'actions

- Améliorer l'information des sylviculteurs :
 - ✓ Un « **guichet unique** » **des aides** pourrait être mis en place : l'interprofession pourrait y jouer le rôle de porte d'entrée, mettant en avant tous les dispositifs existants afin d'informer et d'orienter les bénéficiaires
 - ✓ L'interprofession doit également être **force de proposition auprès des financeurs**, pour faire remonter les besoins, adapter au mieux les dispositifs, mais aussi faire en sorte d'alimenter les fonds d'aide privés existants.

- Mettre en valeur des entreprises de la filière : mettre en œuvre **l'action 1 de l'axe 3 du COB n°2** « Améliorer la visibilité des enjeux de la filière, l'attractivité de ses métiers et développer la formation et les emplois » et renforcer la communication sur les entreprises adhérentes dans le futur plan de communication de Fibois Normandie

- Le bois local et production locale de la filière :
 - ✓ Promouvoir **l'utilisation du chêne de pays dans les aménagements extérieurs**
 - ✓ Promouvoir le **savoir-faire et les produits transformés localement des entreprises normandes de la filière**

Programme d'activité de FIBOIS Normandie : les actions engagées

- COB n° 2
- Travaux préparatoires à la création d'un observatoire de la filière et la relance de l'animation de la commission approvisionnement dans le cadre dispositif ADEVBOIS avec la DRAAF Normandie
- Réflexions sur l'emploi, l'attractivité des métiers, la formation continue, l'apprentissage avec la Région Normandie
- Activités de prescription : suivi du projet phare de Campus CLIN – Lycée de Bourg Achard initié par la Région Normandie

4. Statistiques forestières – enquête annuelle de branche

- Rappel des sources du MAA/SSP (EAB EXFSRI)

L'enquête annuelle de branche - exploitations forestières et scieries (EXFSRI)

1. Service producteur

MAA - SSP – Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

2. Objectifs de l'enquête

→ Recueillir des **données** sur les volumes de **bois récoltés**, les volumes et facturations de **sciages et produits connexes**, les **volumes et facturations** de produits transformés

(Pour en savoir plus : présentation de l'enquête EXFSRI sur Agreste).

3. Méthodologie de l'enquête

→ Enquête **annuelle** (février à fin août), **exhaustive** en France métropolitaine, par internet et téléphone/visite

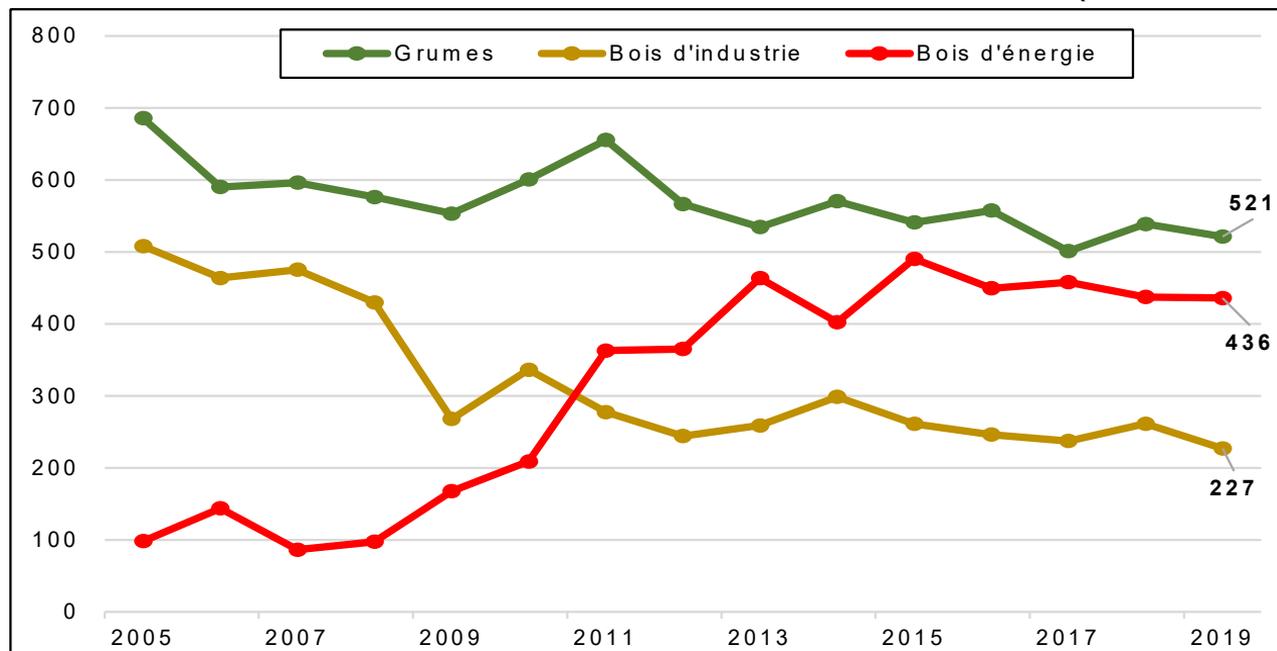
→ **5 300** unités enquêtées en France dont :

- 2 080 exploitations forestières
- 744 scieries
- 727 exploitations forestières et scieries

En Normandie, **118** exploitations forestières sans scierie, **27** scieries et **26** exploitations forestières avec scieries ont répondu à l'enquête en 2019

Une baisse de 8 % du bois récolté en Normandie entre 2005 et 2019

Récolte commercialisée de bois en Normandie entre 2005 et 2019 (en millier de m³)

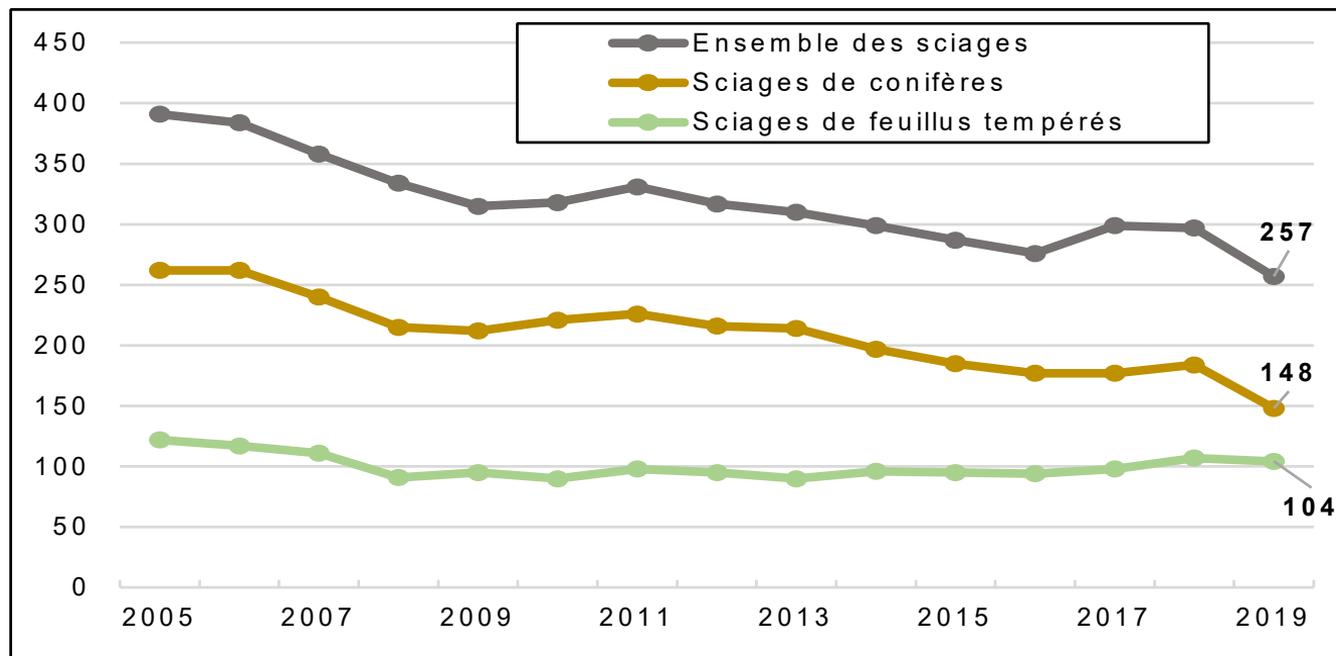


Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières et scieries (EXFSRI)

En Normandie, la part du bois d'œuvre reste majoritaire (44 %), celle du bois d'énergie se stabilise (37 %) et celle du bois d'industrie baisse (19 %)

Une baisse de 34 % de la production de sciage en Normandie entre 2005 et 2019

Production de sciage en Normandie entre 2005 et 2019 (en millier de m³)

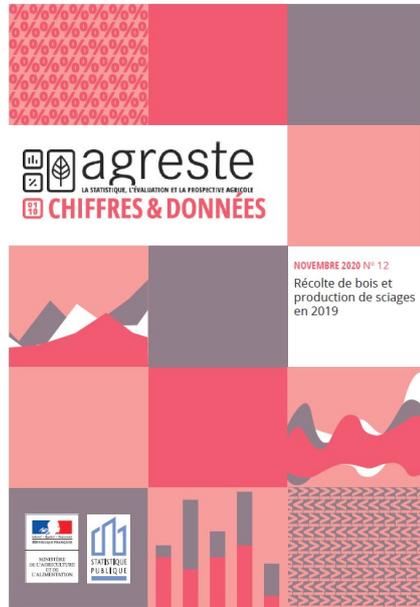


Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières et scieries (EXFSRI)

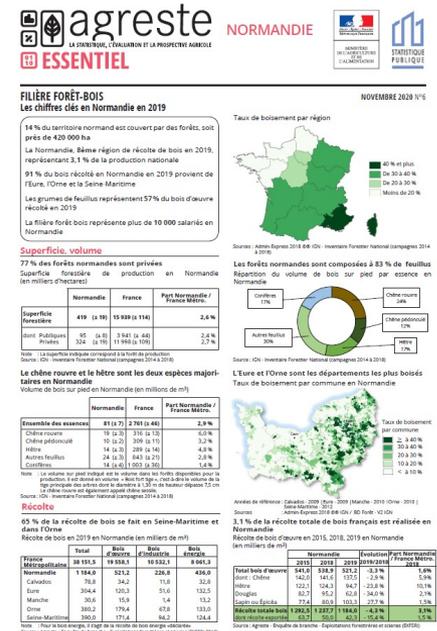
En Normandie, les sciages de conifères sont majoritaires (58 %) par rapport aux sciages de feuillus tempérés (41 %). Les sciages de bois tropicaux restent marginaux.

Pour en savoir plus sur les données EXFSRI

Agreste Chiffres & Données – Novembre
2020 – Récolte de bois et production de
sciages en 2019



Agreste Essentiel – Normandie – Novembre
2020 – Fiche filière Forêt-Bois



Liens utiles :

- Publications Agreste France : Site Agreste
- Publications Agreste Normandie : Site de la DRAAF Normandie

6. Points sur les aides en cours

- Bilan des mesures FEADER
- Bilan des mesures du plan de relance
- Focus sur le dispositif 16.2 et les coopérations

RÉGION NORMANDIE

Bilan des mesures Feader

Jeudi 22 Avril 2021 – VISIO



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Consommation de l'enveloppe FEADER 2014-2020

PDR	Dispositif	Montant maquette FEADER 2014-2020 révisé	TOTAL FEADER programmé cumulé du 01/01/2014 avec données de ce jour	Taux d'avancement global de programmation / maquette
BN	4.3	835 821* €	841 246,07 €	100,65%
HN	4.3	1 000 000 €	704 714,13 €	70,4%
BN	8.6.1 MECA	1 300 000** €	1 416 051,17€	108,9%
HN	8.6.2 MECA	500 000** €	619 000€	102,18%
BN	8.6.2 REBOISEMENT	850 000,00	784 715,36 €	92,31%
HN	8.6.1 REBOISEMENT	1 000 000,00	838 821,09€	83,00%

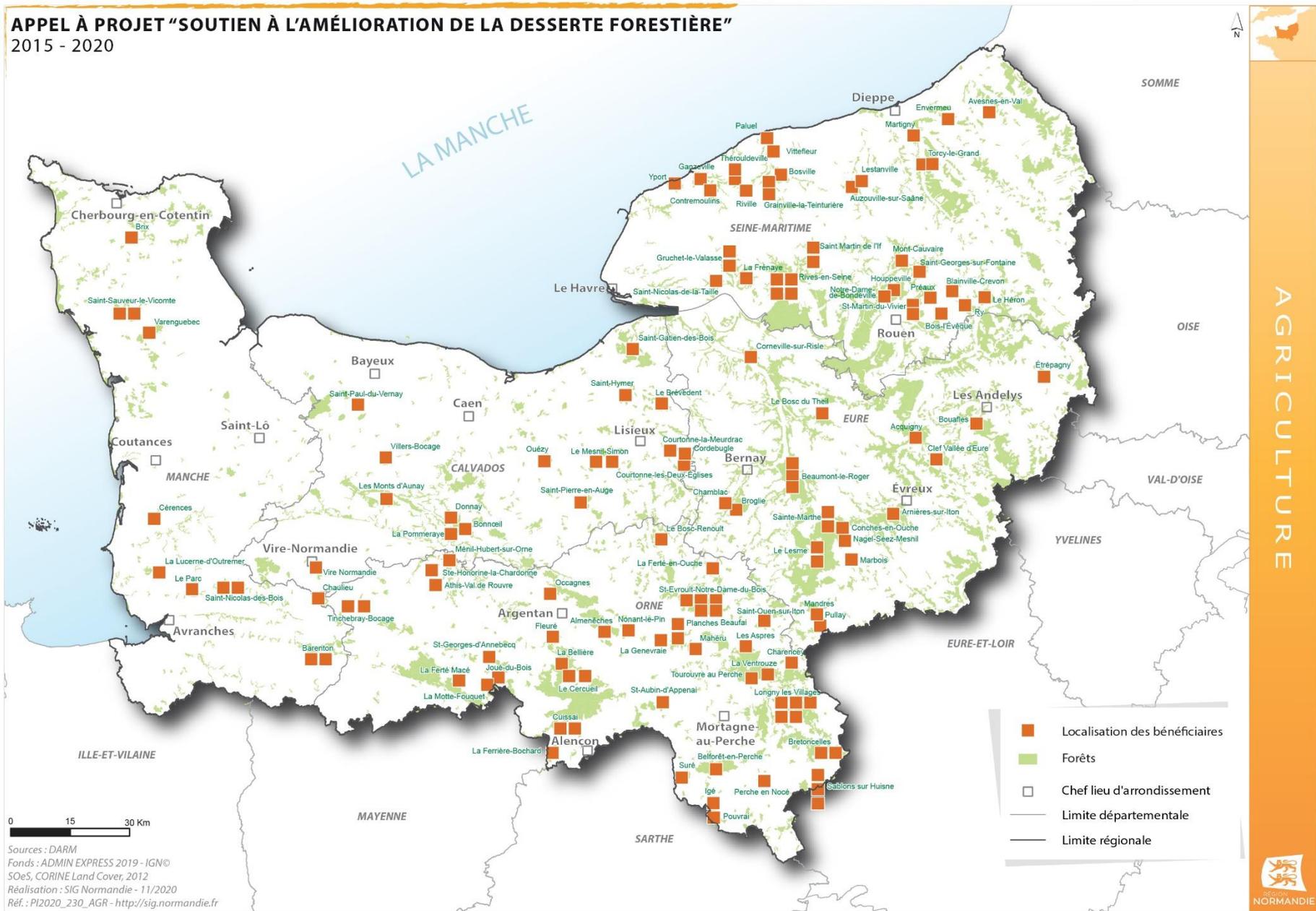
*Dédution des montants dossiers transition 2014 PPE (mesure 4 à 75%). L'enveloppe a été de nouveau portée à 1M€ (révision PDR 2021).

**Année 2020, année de surprogrammation permise par la Commission Européenne.

Rappel : Sur le reboisement, les maquettes ont été révisées en 2016 et 2019.

APPEL À PROJET "SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FORESTIÈRE"

2015 - 2020

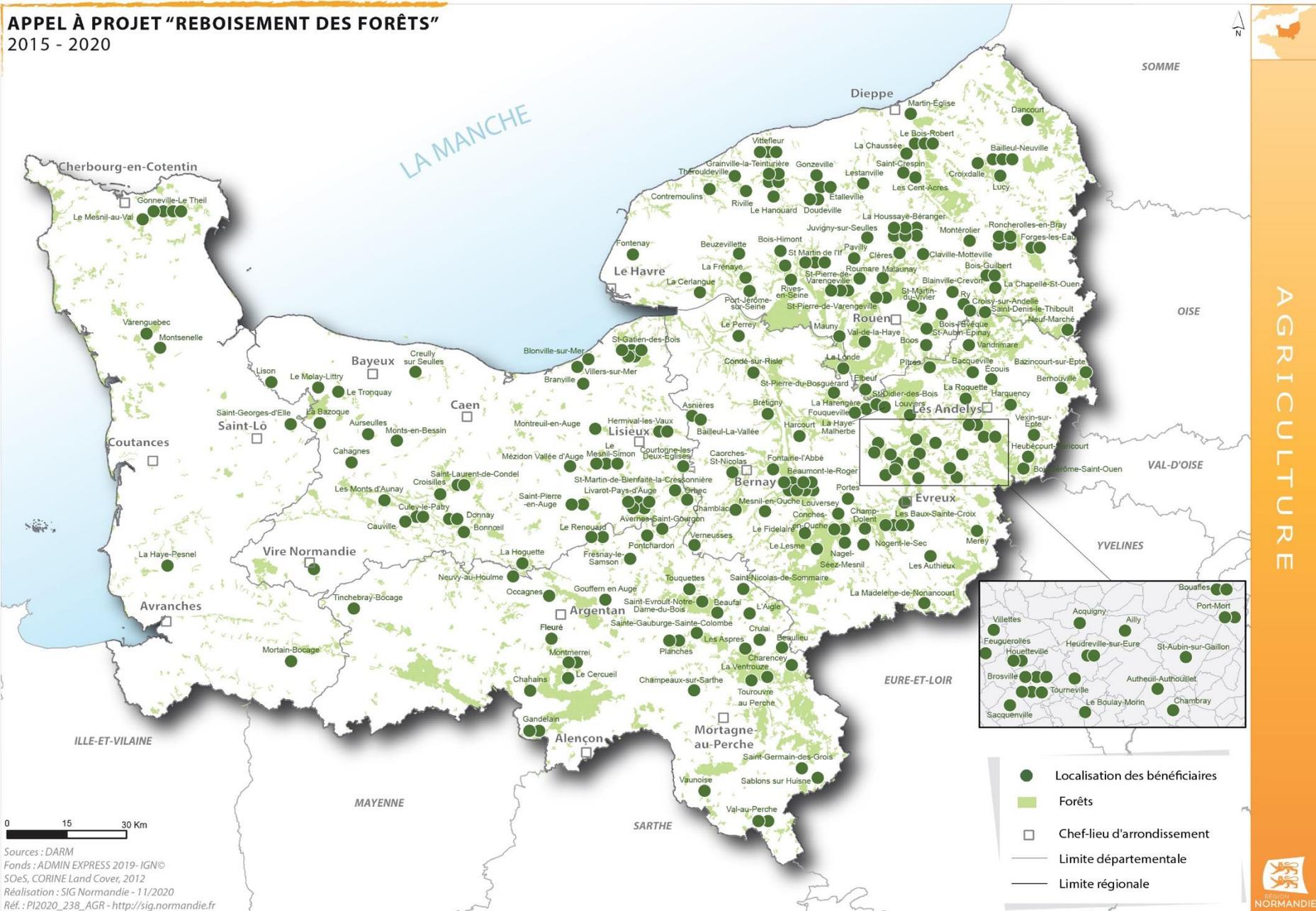


0 15 30 Km

Sources : DARM
 Fonds : ADMIN EXPRESS 2019 - IGN©
 SOeS, CORINE Land Cover, 2012
 Réalisation : SIG Normandie - 11/2020
 Réf. : PI2020_230_AGR - <http://sig.normandie.fr>

APPEL À PROJET "REBOISEMENT DES FORÊTS"

2015 - 2020



Sources : DARM
 Fonds : ADMIN EXPRESS 2019- IGN©
 SOeS, CORINE Land Cover, 2012
 Réalisation : SIG Normandie - 11/2020
 Réf. : PI2020_238_AGR - <http://sig.normandie.fr>

Maquettes disponibles et calendrier 2021-2022

PDR	Dispositif	Maquette FEADER 2014-2022	TOTAL FEADER programmé	Taux de programmation sur maquette 2014-2022	Montants Feader disponibles pour programmation
BN	4.3	1 337 229,52 €	841 246,07 €	62,90%	495 083,45 €
HN	4.3	1 106 000,00 €	704 714,13 €	63,72%	401 285,87 €
BN	8.6.1 MECA	3 220 000,00 €	1 416 051,17 €	43,97%	1 803 948,83 €
HN	8.6.2 MECA	1 116 000,00 €	619 000 €	55,46%	497 000,00 €
BN	8.6.2 REBOISEMENT	1 050 000,00 €	784 715,36 €	74,73%	265 284,64 €
HN	8.6.1 REBOISEMENT	1 165 000,00 €	838 821,09€	72,00%	326 178,91 €

Rappels sur 2021-22 : modifications réglementaires et visant, dès que possible, une simplification des règles administratives et techniques (coût forfaitaire, hausses...)

Appel à projets n°2 : du 3 mai 2021 au 6 septembre 2021

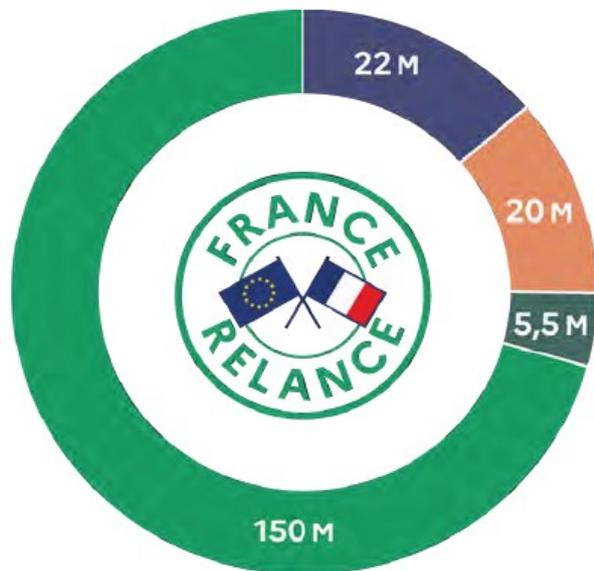
Appel à projets n°1 2022 : du 2 novembre 2021 au 28 février 2022

Appel à projets n°2 2022 : du 1er mars 2022 au 15 septembre 2022

Mesures du plan de relance

200 millions d'euros pour la forêt et la filière bois

Renouvellement forestier	150 M€
Acquisition d'une couverture de données LiDAR	22 M€
Soutien à l'industrie de transformation du bois	20 M€
Aide à la filière graines et plants	5,5 M€



→ Déploiement de dispositifs ambitieux pour la filière forêt-bois (mesures 19 à 22)

→ Valorisation de la feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique

→ Charte d'engagement entre l'État et les acteurs de la filière forêt bois (décembre 2020)

→ Visite du ministre dans l'Eure le 22 décembre 2020

A noter : 50M€ pour l'**arbre hors forêt** – mesure 5
« **Plantons des haies !** »

Mesure 19 : Renouvellement forestier

Deux étapes : AMI Renouvellement (résultats publiés le 01/02/21), Arrêté du 12/02/21 définissant modalités et conditions d'accès aux aides

Enveloppe dédiée de 150 M d'€ (dont 30M€ forêts domaniales, 95 M€ AMI renouvellement)

Dépôt des dossiers en DDT(M) via une plateforme dédiée, au fil de l'eau, par gestionnaire lauréat de l'AMI renouvellement ou individuel

- **Volet 1** : Peuplements sinistrés – **Taux aide de 80 %**
 - **Volet 2** : peuplements vulnérables aux effets du changement climatique – **Taux aide de 60 %**
 - **Volet 3** : peuplements pauvres – **Taux aide de 60 %**
- 4 types d'opérations :
- Plantation en plein
 - Transformation par enrichissement
 - Travaux sylvicoles favorisant essences objectif
 - Mise en place d'une régénération naturelle

Mesure 20 : Soutien à la filière bois aval

- **Volet A (5 M€)** : constitution du Fonds Bois III visant à investir en fonds propres dans les PME et ETI de la filière bois (70 M€) – Gestion par **Banque publique d'investissement : BPI France** (www.bpifrance.fr)
- **Volet B (15M€)** : Aide à l'investissement (subvention) pour les entreprises de la filière bois (première et seconde transformation) – **Taux maxi 10-30 % selon taille de l'entreprise**

Appel à projets « France Relance Bois », clos le 16 mars 2021

12 dossiers déposés en Normandie, instruction en DRAAF, sélection niveau national en cours

Mesure 21 : Aides à la filière graines et plants

- **Volet A (1 M€)** : Investissements pour l'installation de nouveaux vergers à graines forestières de l'État au travers d'une convention pluriannuelle établie avec l'ONF
- **Volet B (4,5 M€, abondé à 5,5 M€)** : Aide aux pépinières forestières (60 % enveloppe) et des entreprises de travaux sylvicoles (40 % enveloppe) dans l'acquisition d'équipements, au sein d'un catalogue d'équipements éligibles – **Taux maxi 40 %**

Appel à projets clos le 1er mars 2021

7 (2 + 5) dossiers déposés en Normandie, instruction en DRAAF, sélection niveau national, CP désignation des lauréats du 16/04/21

RÉGION NORMANDIE

*Focus sur le dispositif 16.2 et les
Coopérations*

Jeudi 22 Avril 2021 – VISIO



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Dispositif 16.2 « Coopération – Innovation »

Lien : <https://aides.normandie.fr/mise-en-oeuvre-et-developpement-de-cooperations>

Appel à projets 2-2021 : du 30/04/21 au 15/09/21

Appel à projets 1-2022 : du 16/09/21 au 31/01/22

Appel à projets 2-2022 : du 01/02/22 au 15/06/22

Modifications liées à la période 2021-22 :

- Déplafonnement jusqu'à 280keuros,
- Mise en place d'un coûts forfaitaire : 15 % pour les frais autre que les frais de personnel et les dépenses de prestations et sous-traitance sont établies
- Accompagnement en amont par des audits et webinaire le 18 Mai 2021 à 17h00.

6. Révision de l'arrêté sur les matériels forestiers de reproduction (MFR)



Arrêté « Matériels Forestiers de Reproduction » (voir note)

Arrêté préfectoral portant fixation des listes d'espèces et des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'État sous forme de subventions ou d'aides fiscales pour le boisement et le reboisement et les boisements compensateurs après défrichement

Un objectif, la réussite des plantations :

- Choisir les espèces et les origines adaptées aux conditions de sols et de climat actuel et futur
- Encadrer les critères techniques de qualité des plants (normes dimensionnelles)
- Déterminer des densités minimales pour les plantations en plein
- Permettre le soutien de dispositifs expérimentaux



Arrêté « Matériels Forestiers de Reproduction » (voir note)

Une révision nécessaire

- Pour les dossiers de reboisement du PLAN de RELANCE
- Le cadre : instruction technique ministérielle du 27 octobre 2020
- Adaptations régionales : consultation et réunion de travail technique le 24 mars 2021
- Avis de la CRFB



Arrêté « Matériels Forestiers de Reproduction » (voir note)

Débats



Vote

7. Présentation du Contrat d'Objectifs (COB) de la Région Normandie



RÉGION NORMANDIE

Présentation du Contrat d'Objectifs (COB)
de la Région Normandie

Jeudi 22 Avril 2021 – VISIO



RÉGION
NORMANDIE

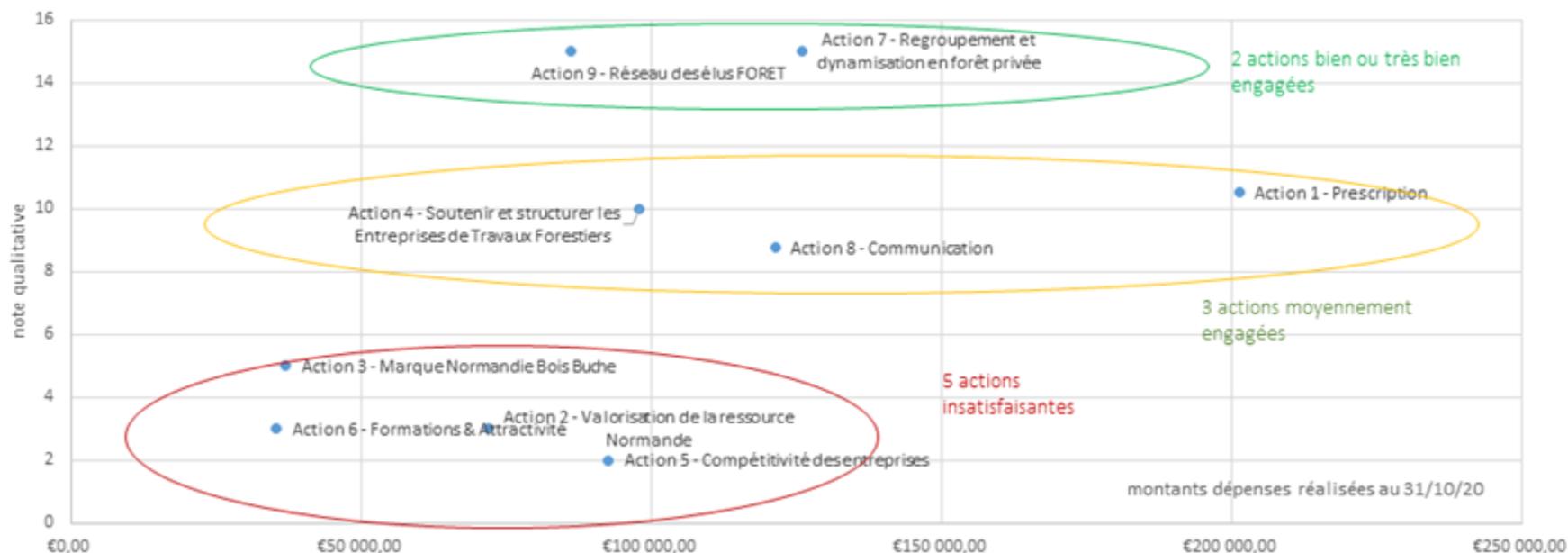
www.normandie.fr

Un précédent contrat partiellement réussi...

Rappels des règles :

- Chef de filât: ProfessionsBois >>> FiBois Normandie
- Partenaires financiers : URCOFOR + CRPF
- Montant sur trois ans : 1,118M€ → **1,115M€ (avenant 2)**
- 9 actions
- Sous-réalisation de 15%

Evaluation qualitative du Contrat d'Objectifs "Forêt-Bois"



Nouveau contrat de confiance sur deux ans avec la Région Normandie

Période 2021-22: Des indicateurs à atteindre

- Chef de filât: ProfessionsBois >>> FiBois Normandie
- Partenaires financiers : URCOFOR + CRPF
- **744 743€ sur deux ans (isobudget)**
- Une meilleure répartition financière et des objectifs requis en reporting, indicateurs et résultats.
- 3 axes (9 actions)

Partenaires	Coût Région sur le COB N°2	Comparaison avec le COB N°1
Fibois Ndie	405 937 € (54,5%)	834 705,12 € (76%)
URCOFOR	135 652 € (17,8%)	114 216,00 € (10%)
CRPF	203 154 € (27,7%)	166 224 € (15%)
Total	744 743 €	1 115 145,12 €

RÉGION NORMANDIE

*Période 2023-2027 – Réflexions régionales dont celle du
Plan Stratégique Régional*

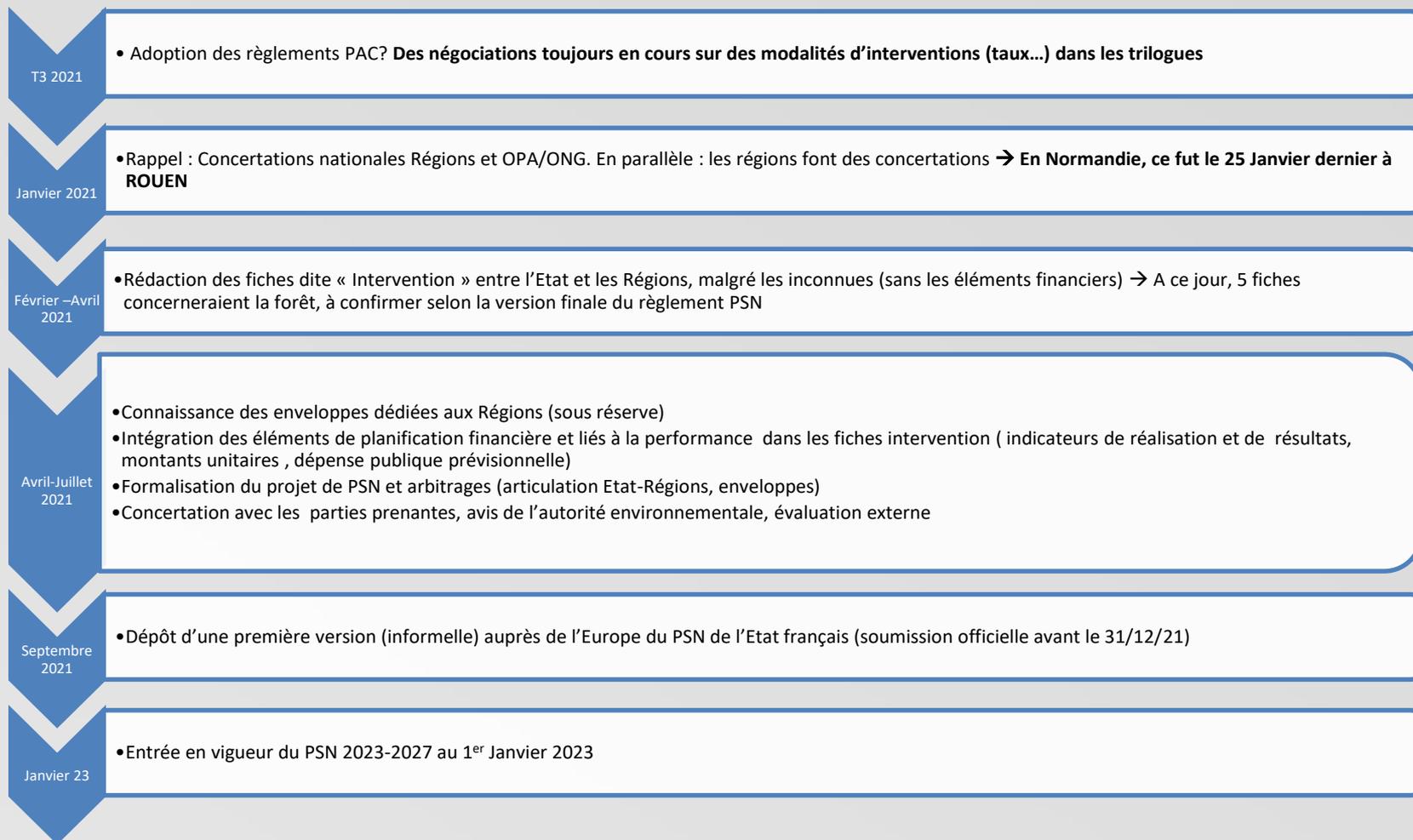
Jeudi 22 Avril 2021 – VISIO



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Perspectives 2023-2027: Calendrier





Pour le PSN et la Normandie, état des réflexions...

Au national, 5 fiches « Interventions » concerneraient actuellement la forêt:

- Fiche « desserte »
- Fiche « entreprises rurales » (dont les entreprises d'exploitation forestières et sylvicoles ainsi que les entreprises de première transformation et en particulier les scieries ...)
- Fiche « renouvellement des peuplements » (reboisement, régénération naturelle, amélioration des forêts)
- Fiche « investissements non productifs » pour notamment les peuplements très sinistrés.
- Fiche « Risques, incendies »....

Les Régions contribuent toutes à la réflexion nationale , qu'elles ouvrent ou non les mesures par la suite.



Au niveau régional, la réflexion se poursuit :

- Selon l'enveloppe FEADER que la Région Normandie récupérera, l'**ouverture** de soutiens cofinancés par le FEADER sur le « renouvellement des peuplements » voire la « desserte » pourrait être questionnée pour privilégier les aides aux matériels pour les « entreprises ».
- En cas d'enveloppes suffisantes, nous envisagerions :
 - D'utiliser 3 des 5 fiches nationales actuellement en cours de rédaction : desserte, renouvellement des peuplements et entreprises rurales,
 - Rester en subvention,
 - Pour les « entreprises rurales » : **Ouvrir aux scieries** sous conditions à identifier régionalement
 - Avoir une **approche globale** (et un unique taux d'aide publique) pour les investissements à **l'échelle de la propriété**
 - Valoriser l'utilisation du mécénat privé,
 - Construire des critères d'éligibilité avec un vrai effet levier vers **l'intégration des effets du changement climatique (résultats GIEC)** et de **la protection de la biodiversité** et de l'environnement sur les investissements « desserte » et « renouvellement des peuplements »,
 - Utiliser des coûts simplifiés (dont barèmes) à anticiper sur les prochains mois,
 - Requestionner les aides à la protection contre le gibier pour éviter les écueils constatés : location de chasse et demande d'aide publique,
 - Maintenir la non éligibilité des forêts domaniales aux aides.

www.europe-en-normandie.eu

9. Points divers